



**CARNET
D'ADRESSES**

&

**DE CONTACTS
UTILES**

Avertissement :

Toutes les actions portées par la Chambre d'Agriculture ne sont pas forcément répertoriées dans ce carnet. Nous faisons le choix de renvoyer à des organisations moins visibles, locales, porteuses de projets en lien avec l'agroécologie. Cette liste est non-exhaustive et valable en 2024 au moment où nous imprimons...

Accueillir du public sur ma ferme

■ Où trouver des dispositifs d'accompagnement de visite à la ferme/ accueil

S'adresser aux **Offices de Tourisme de secteur**.

Les **AMAP** et circuits de vente en circuit court proposent également des visites ponctuelles chez les producteur.rice.s affilié.e.s.

■ Où trouver des dispositifs d'accompagnement d'hébergement à la ferme ?

Accueil Paysan : L'association est composée d'agriculteur.rice.s et d'acteur.rice.s ruraux, engagé.e.s en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme durable, équitable et solidaire. Elle recense l'hébergement chez l'habitant, la restauration et les visites et produits à la ferme.

www.accueil-paysan-paca.com

Administratif

■ Où puis-je trouver de l'aide pour les tâches administratives ?

La Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes propose une prestation payante pour le montage des dossiers PAC.

DDT (Direction Départementale des Territoires)

Propose une aide pour les dossiers PAC.
Service Agriculture et espaces ruraux, 04 92 51 88 45.

Maison des Services Au Public

Relais des services publics dans les zones rurales, elles peuvent aider à la constitution des dossiers PAC.

Site internet :

www.maisondeservicesaupublic.fr

Solidarité Paysans

L'association propose des assistances de pair à pair :

- sur du soutien moral
- des aides techniques et administratives.

Les **Syndicats agricoles** peuvent également accompagner les agriculteur.rice.s sur le montage des dossiers administratifs.

Contacts des organismes
que vous retrouverez souvent
dans ce carnet d'adresse

Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes

2 rue Paul Aubert

05000 Gap

04 92 52 53 00

<https://paca.chambres-agriculture.fr>

DDT (Direction Départementale des Territoires)

3 place du Champsaur, 05000 Gap

04 92 40 35 00

www.hautes-alpes.gouv.fr/agriculture-et-foret-r1156.html

MSA

25 B avenue Commandant Dumont,

05000 Gap

04 92 40 11 00

<https://alpes-vacluse.msa.fr/lfy>

ADEAR

Maison de l'Agriculture, 2 rue Paul Aubert

05000 Gap

04 92 52 53 00 / 07 81 47 19 95

adear05@orange.fr

www.agriculturepaysanne.org/adear-des-hautes-alpes

SOLIDARITE PAYSANS

11 allées des Genêts,

04200 Sisteron,

06 83 59 48 62

alpes@solidaritepaysans.org

www.solidaritepaysans.org



Commercialiser ma production

■ Vers qui me tourner pour vendre en circuit court ?

AMAP

www.reseau-amap.org/
Annuaire national des AMAP

Coopérative Capr'Alpes

Groupement de producteur.rice.s de fromages de chèvre. La coopérative est un lieu de commercialisation en commun, de formation et d'échanges sur les techniques fromagères fermières.

Henriette Coursange (technicienne) :
0492525327 (dans les locaux de la Chambre d'Agriculture).

Les associations pour une consommation critique et solidaire réparties sur le territoire des Hautes-Alpes

Cet ensemble d'associations propose des achats groupés directement des consommateur.rices aux producteur.rice.s.

Il propose des achats à deux échelles :

- pour des agrumes venant de Sicile
- pour la production de producteur.rice.s locaux

Contact de quelques-unes de ces associations :

Court-Jus dans l'Embrunais

www.court-jus.jimdo.com
court-jus.asso@gmail.com

Court-Circuit dans le Buëch.

www.court-circuit-05.com

D'autres groupes existent aussi : Désalter'Native autour de l'Argentière-la-Bessée, le GAG et R.E.S.P.E.C.T.S. dans le Gapençais, Sens Pressé dans le Briançonnais, Juste un Zeste dans le Guillestrois-Queyras, Altizeste autour de La Roche des Arnauds...

Marchés de producteur.rice.s : contacter Isabelle Malfatto (service valorisation de la **Chambre d'Agriculture**) ou s'adresser aux mairies pour rentrer en contact avec les placier.ère.s.

La Randonnée Gourmande (Embrunais)

Groupement de producteur.rice.s et artisan.e.s s'inscrivant dans une démarche commune de communication autour de leurs productions.
fermedubayle@gmail.com

Un toit pour les abeilles

Entreprise proposant à des entreprises et des particuliers de parrainer des ruches en échange d'une livraison régulière de miel.

Pour rejoindre le réseau d'apiculteur.rice.s, communiquer via cette adresse :

parrains@untoitpourlesabeilles.fr
www.untoitpourlesabeilles.fr



■ Qui contacter pour approvisionner des établissements pour une restauration collective locale et de qualité ?

Directement faire du porte à porte...

« Personne n'ose, mais on peut très bien aller voir les restaurants collectifs (établissements scolaires ou médico-sociaux...). On peut avoir accès à la restauration collective en tant que producteur.rice individuel.le. » Véronique

... ou passer par des réseaux d'intermédiaires locaux

Le Département s'occupe de l'approvisionnement local des collèges.

Contact : Service éducation du département, 04 86 15 33 10

Échanges Paysans :

Intermédiaire entre producteur.rice.s locaux et la restauration collective et commerciale dans les Hautes-Alpes. Echanges Paysans est associé au lancement d'une plateforme régionale : Manger Bio en Provence.

Axipark, 8 rue des Compagnons, 05000 Gap
09 72 44 76 99

Coordinateur :

Arnaud Chary 06 48 35 82 35

contact@echanges-paysans.fr

■ Je cherche à valoriser au mieux mon lait... Comment faire ?

Biolait, coopérative de collecte de lait bio en France

Contact : Cécile Moreau, Responsable des Adhésions, au 02 51 81 54 16

www.biolait.eu/qui-sommes-nous

Fromagerie Ubaye

(Coopérative de produits laitiers de vache) :
2 digue Gravette, 04400 Barcelonnette

www.fromagerie-ubaye.com

Fromagerie de Château-Queyras

(produits laitiers de chèvre et vache avec une gamme de produits bio) :

Les Eaux Douces,
05350 Château Ville-Vieille

www.fromageriechateauqueyras.fr

Fromagerie du Champsaur

(produits laitiers de vache)

Les Barraques, 05500 La Fare en Champsaur

Fromagerie de la Durance

(produits laitiers de vache, de chèvre, de brebis)
ZA Le villard, 05600 Guillestre

www.fromageriedeladurance.fr/

Fromagerie de la Durance

(produits laitiers de vache, de chèvre, de brebis)
ZA Le villard, 05600 Guillestre

www.fromageriedeladurance.fr

Fromagerie Ebrard

(produits laitiers de vache, de chèvre, de brebis)
Route d'Orcières, 05260 Chabottes

04 92 22 39 76

info.ebrard@orange.fr

Fromagerie du col Bayard

(produits laitiers de vache, de chèvre, de brebis)
RN 85, 05500 Laye

04 92 50 50 06

www.laiterie-col-bayard.com

Fromagerie de Montbardon

(produits laitiers de vache, de chèvre, de brebis)
05350 Château-Ville-Vieille

04 92 20 14 47

■ Où découper ou faire découper ma viande ?

Abattoir des Hautes-Vallées à Guillestre

Il s'agit d'un abattoir de proximité multi-espèces, tenu et géré par des éleveurs et des éleveuses. L'abattoir dispose d'une salle de découpe collective.

Route des Campings, 05600 Guillestre.

04 92 45 20 58

abattoirdeshautesvallees@gmail.com

Ateliers de découpe

Il existe aussi plusieurs ateliers de découpe dans le département, gérés collectivement ou individuellement. Se renseigner auprès d'éleveur.se.s pratiquant la vente directe.

La découpe à façon

Plusieurs entreprises agricoles pratiquent aussi la découpe à façon notamment : Lamorlette à Embrun, l'EARL Saint Martin (Jacques Maurel) à Tallard, le GAEC Aragon à Sorbiers, le GAEC des Pin's à la Faurie, la Ferme Flaud à Gap et la Savinoise des Viandes à Savines.

Conflits, problèmes juridiques

S'adresser à son assurance. Elle propose souvent en option des conseils juridiques.

Solidarité Paysans (*voir contact plus haut*)

Dans certains départements, il existe des « Comité d'Action Juridique » (Confédération Paysanne).

Des bénévoles paysan.ne.s sont formé.e.s pour venir en aide à leurs pairs sur des questions juridiques.

Concernant les problèmes spécifiquement liés à des **baux ruraux** : s'adresser à un **syndicat agricole**.

Chaque syndicat agricole siège au tribunal paritaire des baux ruraux.

Conseil juridique et fiscal

Rémi Champredonde

1 rue de la Grande Prairie,

05230 La Bâtie Neuve,

06.67.42.59.04

rc.conseil05@gmail.com

Attention : Il n'y a pas de service juridique à la Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes.



Conseils techniques concernant ma production

■ Où me faire conseiller en bio ?

AGRIBIO 05

La Locomotive, 1 rue Elysée à Gap.

06 10 26 68 95 (Victor)

06 03 07 94 88 (Bertille)

agribio05@bio-provence.org

www.bio-provence.org/Agribio-05

La Chambre d'Agriculture

Une technicienne bio est disponible pour répondre à vos questions.

■ Où trouver des conseils pour la commercialisation (fixer les prix, choix du mode de commercialisation)?

AGRIBIO et l'ADEAR proposent des formations sur les prix rémunérateurs. Se reporter au Guide InPact PACA pour avoir un aperçu de l'ensemble des formations proposées.

Les syndicats de producteur.rice.s

(apiculture, élevage ovin, Brebis Lait Provence, Simples, aviculture...)

Exemple : le Syndicat Caprin, 2 rue Paul Aubert, 05010 Gap

04 92 52 53 27

La Chambre d'Agriculture peut également proposer des moyennes de prix (notamment dans le cadre de l'installation).

65

Difficultés physiques

■ Qui contacter en cas de pépin physique ?

Le médecin de la MSA

Le Service de Remplacement

2 rue Paul Aubert, 05010 Gap

04 92 58 63 66

apra05@hotmail.fr

Solidarité Paysans

Un outil interactif pour évoquer et anticiper les difficultés.

www.solidaritepaysans.org

Financement

■ Qui contacter en cas de pépin financier ?

La DDT

Pour demander l'Aide à la Relance des Exploitations Agricoles (AREA, ex Agridiff)

www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F31198

Solidarité Paysans

Les **Syndicats agricoles** qui siègent à la commission de la DDT.

La **MSA** pour demander un échéancier pour le paiement des cotisations.

■ Quelles alternatives existent pour financer mon installation ?

Financement participatif

- Helloasso
- Mimosa
- Blue Bees
- Agrilend...

ADIE

Structures de micro-crédit.

Manon Schmitt (Responsable Bénévolat et Développement).

16 rue Carnot, 05000 Gap

07 75 10 54 49

www.adie.org

Foncier

■ Où trouver du foncier ?

SAFER (voir fiche en annexe)

Maison de l'Agriculture.

2 rue Paul Aubert, 05000 Gap

04 88 78 00 05

Terre de Liens

Mouvement citoyen agissant pour un meilleur accès au foncier dans le monde agricole. L'association acquière des fermes puis les loue à des agriculteur.rice.s.

Maison IV de Chiffre.

26 rue des Teinturiers, 84000 Avignon

09 70 20 31 24

www.terredeliens.org

Terre de Liens a créé **Objectif Terres**, plateforme d'annonces en ligne fonctionnelle pour mettre en relation facilement ceux qui cherchent des terres et ceux qui souhaitent les transmettre.

www.objectif-terres.org

Terres en Guil

06 10 25 54 46

animation@terresenguil.fr

Les espaces-test agricoles

Contactez Vanessa Picard (animatrice ADEAR).

Pour plus de détails, voir la section de ce guide : « Mon projet-il réalisable ? »

ElemenTerre

Ce collectif d'associations réfléchit aux questions d'alimentation et d'agriculture dans l'Embrunais.

Il porte un projet collectif de porteur.se.s de projet dans l'Embrunais avec pour objectif de faciliter l'accès au foncier.

court.jus.asso@gmail.com

■ Où trouver des fermes en transmission ?

Répertoire de l'Installation

Concerne uniquement des fermes à reprendre, pas de foncier nu.

www.repertoireinstallation.com

SAFER

2 rue Paul Aubert, 05000 Gap

04 88 78 00 05 (voir fiche technique en annexe)



■ Où puis-je obtenir des conseils sur le foncier ?

ADEAR

Vanessa Picard (animatrice)

PAI

A la Chambre d'Agriculture

Juriste

Peut être utile pour l'achat du foncier, notamment pour prévenir tout type d'imprévus au moment de l'installation (séparation, accident...).

Par exemple :

Rémi Champredonde

1 rue de la Grande Prairie,
05230 La Bâtie Neuve

06 67 42 59 04

rc.conseil05@gmail.com

Olivier Louis

Consultant Foncier, expert judiciaire

07 86 20 66 29

actifoncier@gmail.com

Experts fonciers agricoles:

Denis Sube, Pierre Tardy...

Liste complète sur

www.cnefaf.fr/trouver-un-expert-liste-officielle

Formation

■ Où trouver des formations longues ?

ADFPA (Association Départementale pour la Formation le Perfectionnement des Agriculteurs des Hautes Alpes)

10 rue des Silos, 05000 Gap,

04 92 52 15 15

adfpa@adfpa05.asso.fr

www.adfpa05.asso.fr

ECOPAYSAN 04/05

formation de 6 mois à destination des porteurs de projet agricole, portée par l'ARDEAR Paca, en partenariat avec les centres de formations agricoles, les adear et les agribios.

Vanessa Picard (05) - 07 81 47 19 95

www.sites.google.com/a/ecopaysans.fr/ecopaysans/accueil

Centres de Formation en Agroécologie

• **Adalia (Hautes-Alpes) :**

adalia.agroecologie@gmail.com

www.adalia-formation.fr

• **Les Amanins (Drôme) :**

www.lesamanins.com

• **Terres Vivantes (Trièves) :**

www.terrevivante.org

Lycée agricole des Emeyères

127 Route de Valsérres, Gap

04 92 51 04 36

legta.gap@educagri.fr

www.gap.educagri.fr

CFPPA de Nyons

Propose aussi des formations courtes.

2 avenue de Venterol, 26110 NYONS

04 75 26 65 90

cfppa.nyons@educagri.fr

www.cfppa-nyons.fr

Lycée agricole et CFPPA de Carmejane (Digne)

04 92 34 60 56

cfppa.digne@educagri.fr

www.digne-carmejane.educagri.fr

Centre de Formation Fromager (Actalia) :

Formations courtes

04 92 30 35 70

www.actalia.eu

CFPPA de Die

Spécialisé dans l'Agriculture Biologique

200 Avenue de la Clairette, 26150 Die

04 75 22 04 19

■ Où trouver des formations courtes ?

ADALIA

L'association située à Embrun propose notamment des formations liant agriculture-santé-environnement-biodiversité.

contact@adalia-formation.fr ou adalia.agroecologie@gmail.com
www.adalia-formation.fr

ADEAR 05

ADFPA

10 rue des Silos, 05000 Gap
agroecologie@gmail.com
0492521515
adfpa@adfpa05.asso.fr
www.adfpa05.asso.fr

AGRIBIO 05

1 rue Elysée La Locomotive (bureau),
05000 Gap Cedex
06 03 07 94 88
www.bio-provence.org/Agribio-05
agribio05@bio-provence.org

La Chambre d'Agriculture

ELIOSE

Formations, suivis d'élevage, conférences
Sabine Lory (Animatrice)
06 76 61 22 39
eliose.asso@gmail.com

InPACT PACA (initiative pour une agriculture paysanne, alternative et territoriale)
Propose un catalogue de formations, prônant une autre manière de faire de l'agriculture.
www.inpact-paca.org/Qui-sommes-nous



Matériels

- Quelles aides financières existent pour acheter du matériel ?

Contrat de Transition Agricole
Aide pour du matériel, bâtiments... Attention, uniquement pour du matériel neuf.

Contacteur la Région :

04 91 57 54 29

feader-information@maregionsud.fr

- Comment acheter collectivement du matériel ?

Les CUMA (Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole)

Coopératives d'agriculteur.rice.s dédiée à la mise en commun de matériels. Chaque membre de la coopérative acquiert des parts sociales en fonction de l'usage qu'il fait du matériel.

Fédération départementale des CUMA des Hautes-Alpes, basée à la Chambre d'Agriculture.

06 87 41 47 63

- Où récupérer du matériel d'occasion ?

L'ADEAR diffuse des annonces aux adhérent.e.s.

- Où fabriquer ses propres outils ?

L'Atelier Paysan

04 76 65 85 98

Contact : contact@latelierpaysan.org

www.latelierpaysan.org/

Farming Soul

farmingsoul@riseup.net

www.farmingsoul.org/index.php

J'ai besoin de me faire remplacer un temps

- Vers qui me tourner pour me faire remplacer quand je ne connais personne ?

Le Service de Remplacement
(basé à la Chambre d'Agriculture)

04 92 58 63 66

apra05@hotmail.fr

L'ADEAR peut relayer les contacts de porteur.se.s de projet cherchant à travailler en attendant de s'installer.

S'adresser également aux collègues de la même profession.

Semences Paysannes

Maison des Semences "Graine des Montagnes" de Guillestre

Maison des semences paysannes – Cyrille Pactot, Jérôme Mugnoz

Le Villard, 05600 GUILLESTRE.

www.grainedesmontagnes.org

Soutien moral

■ A qui m'adresser en cas de coup dur ?

Assistante sociale de la MSA

GIEE FAM (Favoriser l'Agroécologie de Montagne)

Solidarité, entraide entre agricultrices.

07.52.08.59.15

groupefam05@gmail.com

www.agroecologiepaysanne-graap.org/dynamiques-collectives/le-groupe-femmes

Solidarité Paysans

Syndicats agricoles

Stages

■ Où trouver un lieu de stage ?

70

Dans le cadre du PPP

il s'agit d'un stage de 6 mois maximum. Le ou la maître de stage doit être agréé.e « maître exploitant.e ».

Pour accéder à la liste, s'adresser au service Filière et Territoire de la Chambre d'Agriculture.

Dans le cadre du BPREA

Il s'agit d'un stage de moins de 6 mois, pendant l'année scolaire.

S'adresser à sa formation ou l'ADFPA pour trouver un.e maître de stage.

Pour les demandeurs d'emploi, possibilité de faire un stage PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel).

Conclue pour une durée maximale d'un mois, une PMSMP peut être effectuée de manière continue ou discontinue. Elle peut être exceptionnellement renouvelée en cas de non atteinte du ou des objectifs définis, également pour une durée maximale d'un mois.



■ Comment puis-je recevoir des stagiaires, des wwoofers ?

Formation maître exploitant.e

dans le cadre d'un PPP à la Chambre d'Agriculture. Deux sessions par an sont proposées (automne, printemps). Cette formation est à renouveler tous les 5 ans. L'agriculteur.rice est ensuite directement inscrit sur des listes consultables.

Pour accéder à cette formation, il faut être agriculteur.rice depuis plus de 4 ans.

→ **Attention : il faut avoir réalisé son DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques). Document plus généralement obligatoire pour l'accueil du public (stagiaire, salarié).**

Contactez le service prévention de la MSA

Brebis Lait Provence

Un carnet d'adresse précise les personnes qui acceptent les stagiaires, les wwoofers.

Un guide de l'installation en ovin lait est également disponible :

www.inn-ovin.fr/le-guide-a-linstallation-en-ovin-lait

Digne-les-Bains

04 92 36 91 83

WWOOFING

www.wwoof.fr

Echanges entre volontaires et agriculteur.
rice.s.

**Attention : restez vigilant.e sur la
législation !**



Les Syndicats agricoles à vocation générale

La Confédération Paysanne

Maison de l'Agriculture

2 rue Paul Aubert 05000 Gap

06 42 48 05 76

05@confederationpaysanne.fr

www.facebook.com/

[confederationpaysanne05/](https://www.confederationpaysanne05.fr/)

www.confederationpaysanne.fr/index.php

FDSEA

Maison de l'Agriculture

04 92 52 53 20

fdsea.05@wanadoo.fr

Jeunes Agriculteurs

Maison de l'agriculture

04 92 52 53 22

cdja05@wanadoo.fr

MODEF (antenne régionale)

49 avenue du portail neuf

84190 BEAUMES DE VENISE

04 90 62 94 05

modéf-vacluse@wanadoo.fr

Coordination rurale

(antenne régionale)

c/o le Solis – Bureaux Elytis n°11

4 allée du Levant

34970 Lattes

04 67 47 52 30 / 06 95 91 52 43

www.coordinationrurale.fr



Conclusion

72

Ce guide entend compiler des données tant sensibles que pratiques. Il ne prétend pas être exhaustif, il veut juste être complémentaire de ce qui existe déjà, être facilitateur de ce premier pas vers la vie de paysanne et ses débuts.

Nous l'espérons pratique et utile sachant qu'à tout moment « les règles du jeu » administratif peuvent changer, ainsi que la pérennité de certains des contacts, rendant obsolète une partie des données. La majeure partie des informations est cependant appelée à durer.

La visibilité des femmes en agriculture est une de nos préoccupations parce qu'il nous semble qu'elle est un des facteurs de résilience de ce domaine. Ce n'est pas par défaut que de nombreuses femmes ne travaillent pas sur des grandes « exploitations », avec des gros tracteurs produisant des produits distribués on ne sait à qui ni où, déconnectées de leur autonomie. C'est probablement une vision différente de notre environnement, un rapport au vivant plus en recherche de complicité que de domination, un lien à l'alimentation plus intime... qui nous amène à cette activité et peut être facteur de changement.

Ce ne sont pas les femmes qui ont initié et accompagné la mécanisation, l'intensification, la restructuration qui, aujourd'hui, révèlent leurs conséquences fâcheuses tant environnementales qu'humaines puisqu'elles n'exerçaient de fonction ni dans les milieux décisionnels ni dans le milieu agricole à l'époque où ces choix ont été opérés.

Nous souhaitons seulement pouvoir contribuer à l'émergence d'une agriculture réconciliée avec la terre et sa vie, les animaux dont nous nous occupons, en sachant nous soustraire s'il le faut aux marchands de tout poil pour mieux nous approprier les connaissances sans cesse augmentées sur l'agronomie et les sciences de l'environnement et de la nature.

La technique doit être notre partenaire et non pas notre patronne, ses injonctions doivent être discutées, amendées, adaptées...

Respectons-nous par l'autonomie, le partage, les échanges et la création individuelle et collective.

Bon voyage à toutes celles qui veulent tenter l'aventure.